



DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION
Immeuble situé au 407 à 409 rue Stevens, Waterloo, lot 4 162 479

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée, greffière de la susdite municipalité que:

Les propriétaires de l'immeuble ci-dessus mentionné ont déposé une demande de permis de démolition pour l'immeuble situé au 407 à 409 rue Stevens à Waterloo.

Le comité de démolition étudiera la demande d'autorisation de démolition lundi, le 6 juillet à 16h30 à l'hôtel de ville de Waterloo au 417, rue de la Cour, Waterloo.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix jours de la publication de cet avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la ville de Waterloo, 417, rue de la Cour, Waterloo Québec.

DONNÉ à Waterloo ce, 19 juin 2026

Jessica Tanguay, greffière